



PROCÈS-VERBAL
du Comité du Syndicat Mixte à Vocation Touristique
“ Les Trois Frontières ”

- Séance du 18 mai 2009 -

L’an deux mil neuf, le dix huit mai, à dix huit heures trente, les délégués des communes d’Amnéville-les-Thermes, d’Audun-le-Tiche, de Mondelange, d’Ottange, de Ranguieux, de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, de la Communauté de Communes de l’Arc Mosellan, de la Communauté de Communes des Trois Frontières et de la Communauté d’Agglomération Portes de France-Thionville, membres du Syndicat Mixte à Vocation Touristique “Les Trois Frontières”, se sont réunis à THIONVILLE, siège du Syndicat, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2121 - 17.

Sous la présidence de **Me Henri FERRETTI, Président**, délégué de la Commune d’Amnéville-les-Thermes,

Ont assisté à cette réunion :

les membres du Bureau

François ALBANE	Délégué de la CC Arc Mosellan
Julien DARADA	Délégué de la Commune d'Ottange
Denis SCHITZ	Maire de Tressange et délégué de la CA Portes de France-Thionville

les délégués titulaires

Katia GENET-MAINCION	Maire de Berg-sur-Moselle et déléguée de la CC Cattenom et Environs
Gérard GUERDER	Maire de Rodemack et délégué de la CC Cattenom et Environs
Jean KLOP	Maire de Manom et délégué de la CA Portes de France-Thionville
Michel KICHENBRAND	Délégué de la CC Trois Frontières
Dominique MELI	Délégué de la CA Portes de France-Thionville
Jean URBANSKI	Délégué de la CA Portes de France-Thionville

les délégués suppléants

Jean-Marie CRIDEL	Maire de Entringe et délégué suppléant de la CC Cattenom et Environs
Raymonde GREVEN	Déléguée suppléante de la Commune d’Amnéville-les-Thermes
Mathilde KURTZ	Déléguée suppléante de la Commune d’Amnéville-les-Thermes
Gabrielle LAGARMITE	Déléguée suppléante de la CA Portes de France-Thionville
Bernard LAUDRIN	Délégué suppléant de la CC Trois Frontières
Yves LICHT	Délégué suppléant de la CC Trois Frontières
Daniel PRISCAL	Maire de Neufchef et Délégué suppléant de la CA duVal de Fensch
Gérard THEIS	Maire de Entringe et délégué suppléant de la CC Cattenom et Environs

Assistaient en outre :

Liliane FELLY	Directeur Général du Syndicat
Philippe SCHLEICH	Conseiller Technique du Syndicat
Marie-Dominique DEBRET	Agent de Développement du Syndicat
Joëlle POLEGATO	Adjoint Administratif du Syndicat

Étaient excusés :

Lucien PIOVANO	Maire et délégué de la Commune d'Audun-le-Tiche qui a donné procuration à Mme Mathilde KURTZ
Jean-Marie MIZZON	Maire de Basse-Ham et délégué de la CA Portes de France-Thionville qui a donné procuration à M. Denis SCHITZ
Isabelle RAUCH	Déléguée de la CA Portes de France-Thionville qui a donné procuration à M. Dominique MELI
Denis BAUR	Maire de Kanfen et délégué de la CC Cattenom et Environs
Horst BRUXMEIER	Délégué de la Commune d'Amnéville-les-Thermes
Maurice DESINDES	Délégué de la Commune de Ranguieux (Val de Fensch)
Philippe GREINER	Maire et délégué de la Commune de Ranguieux (Val de Fensch)
Mireille KESSLER	Déléguée de la Commune d'Amnéville-les-Thermes
Edith MILESI-RAINERI	Déléguée de la Commune d'Audun-le-Tiche
Gérard ROLLINGER	Maire d'Apach et délégué de la CC Trois Frontières
Laurent STEICHEN	Maire de Sierck-les-Bains et délégué de la CC Trois Frontières
Denis STOCHMEL	Délégué de la Commune d'Ottange
Isabelle SONZOGNI	Déléguée de la Commune d'Audun-le-Tiche
Daniel VOGEL	Délégué de la CC Cattenom et Environs

Étaient absents :

Brigitte GARSI	Déléguée de la CC Cattenom et Environs
Jean-Claude DEDENON	Délégué de la Commune de Mondelange
Alain IMMER	Délégué de la CC Cattenom et Environs
Guy-Henri KLEINER	Maire de Koenigsmacker et délégué de la CC Arc Mosellan
André LAMARLE	Délégué de la Commune de Mondelange
Jean-Yves LE CORRE	Maire de Buding et délégué de la CC Arc Mosellan
André PIERRAT	Maire de Klang et délégué de la CC Arc Mosellan

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 18 **** **DÉLÉGUÉS EXCUSÉS : 14** **** **DÉLÉGUÉS ABSENTS : 7**

Ordre du jour

- 1) Communications
- 2) Le Beau Vélo de RAVeL - Étape d'Amnéville-les-Thermes
Organisation de la manifestation
- 3) Installation de nouveaux délégués représentant la C.C.C.E.
- 4) Élection du 9^e Vice-Président en remplacement de
Mme Michèle Sciarini, déléguée de la C.C.C.E.
- 5) Demande de subvention départementale de la Commune de Sierck-Les-Bains concernant la
requalification du camping Municipal
- 6) Aménagement de la Véloroute voie verte « Charles Le Téméraire » reliant Thionville à la
passerelle d'Uckange - Annulation de la délibération du 10 mars 2009
- 7) Demande de subvention syndicale de l'Office Communautaire des 3 Frontières du Pays de Sierck
pour la réalisation d'un nouveau touristique : "Guide découverte du Pays de Sierck"

Me Henri FERRETTI, Président, ouvre la séance à 18h30 et

- remercie M. Jean KLOP, Maire de Manom et délégué de la C.A. Portes de France-Thionville, d'accueillir les membres du SMVT dans sa commune,
- présente les excuses des délégués empêchés d'assister à la présente séance,
- **constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut par conséquent délibérer valablement,**
- passe à l'ordre du jour.

1) Communications

Adoption du procès-verbal des délibérations du Comité Syndical :

- **Séance du 10 mars 2009**, transmis à tous les délégués par courrier 21 avril 2009 et qui n'ont fait l'objet à ce jour d'aucune observation des délégués. Le procès verbal est par conséquent adopté.

2) Le Beau Vélo de RAVeL - Étape d'Annéville-les-Thermes Passation d'une convention avec Vivacité

Après deux étapes couronnées de succès à Thionville le 14 juillet 2007 et à Sierck-les-Bains le 26 juillet 2008, avec la participation de plus de 2 000 touristes français, belges et allemands, «Le Beau Vélo de RAVeL» revient au Pays des Trois Frontières le 15 août prochain pour un circuit d'environ 21 kilomètres à Annéville-Les-Thermes.

Le principe de l'organisation de cette manifestation a été adopté par le Comité Syndical lors de sa séance du 10 mars 2009.

Le coût de la participation du S.M.V.T. s'élève à 23 488,00€ TTC conformément au projet de convention à intervenir entre VivaCité et le S.M.V.T. Il fixe également les modalités d'intervention de chacune des parties dans le cadre de cette manifestation.

Il est donc proposé au Comité de décider la passation de la convention susvisée et d'autoriser le Président à signer ce document ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention avec Vivacité pour l'organisation de la manifestation du Beau Vélo de RAVeL 2009, étape d'Annéville-Les-Thermes, ainsi que toutes les pièces se rapportant au présent dossier.

3) Installation de nouveaux délégués représentant la C.C.C.E.

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs nous a fait savoir que suite au renouvellement du Conseil Municipal de la Commune de Berg-Sur-Moselle, de nouveaux délégués ont été désignés pour siéger au comité du S.M.V.T..

Il s'agit de Mme Katia GENET-MAINCION, Maire de Berg-sur-Moselle, déléguée titulaire et de M. Jean-Marie CRIDEL, Maire d'Entringe, délégué suppléant.

Les délégués titulaire et suppléant de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

4) Election du 9ème Vice-Président

Est candidate

- M. (Mme)Katia GENET MAINCION délégué(e) de la C.C. de Cattenom et Environs

1er tour de scrutin

Résultat : - nombre de bulletins trouvés dans l'urne 21

Mme Katia GENET MAINCION ayant obtenu 21 voix est proclamée 9ème Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

5) **Demande de subvention départementale de la Commune de Sierck-Les-Bains concernant la requalification du camping Municipal**

Par courrier en date du 29 octobre 2008, le Comité Départemental du Tourisme de la Moselle nous a transmis un dossier de demande de subvention émanant de la Commune de Sierck-Les-Bains pour la requalification du camping municipal.

L'objectif de la Commune de Sierck-les-Bains est d'obtenir le référentiel 3 étoiles, ce qui donnerait une dimension touristique plus importante à cette structure et développerait ainsi une offre d'hébergement de qualité.

Le montant H.T. des travaux est estimé à 255 000,00 € HT.

Le Comité Départemental du Tourisme de la Moselle sollicite l'avis du Syndicat Mixte à Vocation Touristique "Les Trois Frontières" pour cette demande de subvention départementale.

Le comité syndical émet un avis favorable à cette demande de subvention départementale.

6) **Aménagement de la Véloroute voie verte « Charles Le Téméraire » reliant Thionville à la passerelle d'Uckange - Annulation de la délibération du 10 mars 2009.**

Par délibération en date du 10 mars 2009, le Comité Syndical avait décidé la passation d'une convention de partenariat avec la C.A. « Portes de France-Thionville » afin que cette dernière assure la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réalisation des études et des travaux relatifs à l'aménagement de la Véloroute voie verte « Charles Le Téméraire » reliant Thionville à la Passerelle d'Uckange.

Cette délibération prévoyait également que le projet, dont le montant était estimé à 209 000 € H.T. ferait l'objet de demandes de subventions, la charge résiduelle, quant à elle, étant répartie entre la C.A.P.F.T. et le S.M.V.T.

Par courrier en date du 08 avril dernier, la Sous-Préfecture de Thionville a précisé que, si effectivement la délégation de maîtrise d'ouvrage était possible, il ne saurait toutefois y avoir partage des charges financières dans la mesure où il ne peut y avoir de compétences partagées. Dans ces conditions, il était demandé de procéder au retrait de cette délibération.

Conformément au courrier susvisé, il est donc proposé à l'assemblée délibérante de retirer ladite délibération.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'annuler la délibération du 10 mars 2009, concernant la passation d'une convention de partenariat avec la C.A. "Portes de France-Thionville" dans le cadre de l'aménagement de la Véloroute voie verte « Charles Le Téméraire » reliant Thionville à la passerelle d'Uckange .

7) **Demande de subvention syndicale de l'Office Communautaire des 3 Frontières du Pays de Sierck pour la réalisation d'un nouveau guide touristique : "Guide découverte du Pays de Sierck"**

Par courrier en date du 12 mai 2009, l'office de tourisme communautaire du Pays de Sierck nous a transmis un dossier de demande de subvention syndicale concernant la réalisation d'une brochure d'appel présentant tous les sites touristiques du canton de Sierck.

Cette brochure sera éditée à hauteur de 10.000 exemplaires en français, anglais et allemand

Le coût de ce document touristique a été estimé à 500,00 € HT pour la conception et 740,00€ HT pour l'impression, soit un coût total de 1.240,00 € HT.

Il est proposé d'octroyer à l'Office communautaire du Pays de Sierck une subvention syndicale à hauteur de 20% du coût H.T. total, soit 248,00 €, conformément à l'article 2 du règlement des subventions syndicales. Le logo du SMVT devra apparaître sur ce document.

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **accorde à l'Office Communautaire des 3 Frontières du Pays de Sierck une subvention syndicale de 248,00 €, soit 20% du coût HT des travaux d'impression et de conception, conformément à l'article 2 du règlement des subventions syndicales,**
- **demande que le logo du Syndicat figure sur ce document d'appel.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Ferretti remercie les membres du Comité Syndical et lève la séance à 20h15.
